Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Pierre Rochat, directeur général de l'enseignement postobligatoire, a fait valoir son droit à la retraite

Le Conseil d'Etat a pris acte de la démission de M. Jean-Pierre Rochat, directeur général de l'enseignement postobligatoire, qui a souhaité faire valoir son droit à la retraite dès le 1er juillet 2008, après 35 années d'activité dans la formation et l'enseignement vaudois. Le Conseil d'Etat l'a vivement remercié pour les services rendus à l'Etat de Vaud tout au long de sa carrière.

M. Jean-Pierre Rochat, directeur général de l'enseignement postobligatoire (DGEP), a souhaité faire valoir son droit à la retraite dès le 1er juillet 2008, après 35 années d'activité. Le Conseil d'Etat a pris acte de sa démission du poste de directeur général de la DGEP pour le 30 juin 2008 et l'a chaleureusement remercié pour les services rendus à l'Etat de Vaud tout au long de sa carrière.

Après deux années d'activité dans une grande banque, Jean-Pierre Rochat est entré à l'Etat de Vaud en 1973 en qualité d'enseignant à l'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne. Il a ensuite été désigné doyen de cet établissement en 1980, puis directeur dès 1987. En 1996, le Conseil d'Etat l'a nommé chef du Service de la formation professionnelle puis, suite à la réorganisation du DFJ en 2004, M. Jean-Pierre Rochat a été désigné comme directeur général de l'enseignement postobligatoire (DGEP). Ses compétences d'organisation et de gestion ont notamment permis de mettre en oeuvre cette entité regroupant à la fois formation professionnelle, gymnases et l'Office de perfectionnement, de transition et d'insertion (OPTI).

Tout au long de sa riche carrière, Jean-Pierre Rochat a participé à de nombreuses commissions, comme membre ou président, tant sur le plan cantonal que sur les plans intercantonal et fédéral. Il a ainsi, notamment, présidé la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP) et la Conférence des chefs de service de la formation professionnelle (CRFP). Il est par ailleurs membre, depuis 1996, de la Commission fédérale de formation professionnelle (CFFP). Telles sont quelques unes des missions remplies par M. Jean-Pierre Rochat en plus de ses fonctions de chef de service et de directeur général.

Lausanne, le 26 septembre 2007

DFJC, Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC, tél. 021 316 30 01 Jean-Pierre Rochat, directeur général de l'enseignement postobligatoire, tél. 021 316 63 06